



Possibilité de dispense des filières et chandeliers pour des navires participants à des navigations en « Match-Race » organisées par la Fédération Française de Voile (FFVoile) ou ses délégataires

(Clubs affiliés, centres d'excellence,...)

<i>Type de navigation</i>	<i>Matériel requis</i>	<i>Dispense</i>	<i>Condition de dispense</i>
6- Entraînements et régates diurnes de « Match Race » à proximité d'un abri (2MN maxi)	Filières et chandeliers (prévention des chutes de personnes à l'eau)	Démontage des filières et chandeliers lors des navigations d'équipages de licenciés FFVoile (ou ISAF) en Match Race encadrées ou en compétition avec arbitrage direct	Présence proche d'un bateau accompagnateur et de surveillance (arbitre, entraîneur) avec validation préalable par le responsable du club organisateur ou de la structure organisatrice (vérification des licences et du niveau technique).